

# REGARDS



*sur*

# LONGWY

n°  
**18**

Janvier, Février, Mars 2022



## Le Tour de France est de retour



<b>Dossier</b>	<b>4</b>
Le Tour de France 2022 en quelques chiffres	5
La sensibilisation : un enjeu important	6
<b>Jeunesse</b>	<b>7</b>
Le CME récompensé pour son engagement	7
<b>Dossier</b>	<b>8</b>
Budget 2022 - Le fonctionnement : 25 269 883 €	9
Budget 2022 - L'investissement : 9 888 001 €	11
<b>Patrimoine</b>	<b>12</b>
Le réservoir d'eau de la boulangerie militaire	12
<b>Travaux</b>	<b>14</b>
Une classe pensée pour les personnes à mobilité réduite	14
Redonner vie à la Gare de Longwy	14
Le service urbanisme	15
<b>En bref...</b>	<b>16</b>
Inauguration de la médiathèque Jean-Paul DURIEUX	16
Une conseillère pour lutter contre la fracture numérique	16
Recensement de la population	17
<b>Démarche</b>	<b>17</b>
Élections : Pensez à vérifier votre inscription sur la liste électorale	17
<b>Rétrospectives</b>	<b>18</b>
<b>Solidarité</b>	<b>20</b>
Aider les plus démunis	20
Aidez nous à mieux répondre à vos attentes sociales !	20
Création d'un Groupement Local de Traitement de la Délinquance	21
Une motion pour l'hôpital d'agglomération	21
<b>En bref...</b>	<b>21</b>
<b>Expression de l'opposition</b>	<b>22</b>
<b>État-civil</b>	<b>23</b>

# ÉDITO



Chère longovicienne, cher longovicien,

Ce début d'année 2022 est **compliqué** pour tous. La pandémie, même si elle montre **une décélération**, continue de **chambouler** nos vies. Pour autant, elle ne doit pas nous faire **renoncer** à nos ambitions.

Car nous aurons encore, cette année, de **belles ambitions** pour chacun de vous. C'est ce que traduit le **Budget Primitif** voté sans aucune hausse de la fiscalité locale pour **la huitième année consécutive**.

Notre ambition ne sera pas à **minima**. Il s'agit en effet de poursuivre **la transformation** de la ville, d'animer nos quartiers, de **travailler** à la transition écologique et de **favoriser** la nécessaire solidarité. Voilà **les enjeux majeurs** de cette année 2022.

"**Routine, copier/coller, recyclage de crédits, effets d'annonce**" entend-on de la part de l'opposition ! **Non**, de **vrais nouveaux projets** même si, trop souvent, **la complexité administrative et technique** des dossiers peut prendre plus de temps que prévu dans leur mise en œuvre.

Avec **détermination**, nous poursuivons donc patiemment notre travail de **modernisation** de Longwy. Une modernisation, **une transformation** qui vont **s'amplifier** d'ici à la fin de ce mandat.

En effet, ce Budget 2022 **anticipe** ces évolutions que **la révision** du Plan Local d'Urbanisme (PLU) va sanctuariser. Non pas dans une stratégie "**de course à l'habitant**" mais dans la recherche de **quelques constructions** de haute qualité.

Pour autant, l'urbain sans **l'humain** ne peut constituer à lui seul **une politique d'équilibre** d'un développement harmonieux de la cité.

"**Le vivre ensemble**", "**le lien social**" ne sont pas deux expressions jetées en l'air au détour d'une phrase. Ces deux expressions, entre autres, constituent **la boussole** qui trace le cap de nos actions.

La culture mêlée au social, l'environnement imbriqué dans l'urbanisme, le sport complément de l'école... toutes **ces politiques municipales croisées** ont vocation à répondre à vos attentes multiples et justifiées afin que chacun puisse y trouver **l'intérêt personnel ou collectif** qu'il(elle) recherche.

Volontaire, déterminée, ambitieuse, **notre équipe municipale** l'est pour vous, pour **vous servir** et faire que **2022** soit à nouveau **une année exceptionnelle**.

Nous serons **au rendez vous**, à vos côtés.

**Jean Marc FOURNEL**  
Maire de Longwy  
Ancien Député



Retrouvez toute l'actualité de la Ville de Longwy sur [www.mairie-longwy.fr](http://www.mairie-longwy.fr)  
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Ville de Longwy

Ville de Longwy

Ville de Longwy

Téléchargez  
l'application officielle  
de votre Ville :  
**Longwy City Contact**  
Disponible sur

## ► Vous voulez rencontrer le maire ?

Contact par mail : [permanencedumaire@mairie-longwy.fr](mailto:permanencedumaire@mairie-longwy.fr)  
ou par téléphone : Rachel Sauquay (03.82.44.54.00)

# #TDF22

## Le Tour de France de retour à Longwy

Le 14 octobre 2021, la carte du Tour de France 2022 était dévoilée. Et nous apprenions que, pour la septième fois de son histoire, Longwy serait « ville étape » de la Grande Boucle 2022 ! Le jeudi 7 juillet, à l'issue de l'étape la plus longue de cette édition, qui partira de la commune belge de Binche, les coureurs produiront un dernier sprint dans les rues de la Ville pour une arrivée Place Darche, comme ce fut déjà en cas en 2017.

L'arrivée 2022 sera cependant quelque peu modifiée : en effet, la côte de Réhon (ou du Pulventeux) pimentera un peu plus le suspens de cette fin d'étape dans la cité des Émaux et de Vauban.

### ► Rencontre avec Christian PRUDHOMME



La bonne nouvelle, Jean-Marc FOURNEL et Serge BERNAT Adjoint aux Sports, l'ont apprise à l'occasion de la présentation du parcours 2022, organisé par la société du Tour au Palais des Congrès à Paris. Monsieur le Maire s'est félicité de cette annonce : « Je suis très heureux de cette belle annonce qui permettra, au delà de l'épreuve sportive, de mettre notre Ville et notre Agglomération et de façon positive sous le feu des projecteurs ! ».

Ce jour-là, en maîtres de séance, les deux directeurs des tours 2022 : Marion ROUSSE, ancienne cycliste professionnelle et consultante sur France Télévisions pour le tour féminin et Christian PRUDHOMME pour l'épreuve masculine. BINCHE - LONGWY sera donc la sixième étape de la Grande Boucle 2022. Rappel a par ailleurs été fait de l'arrivée en 2017. A l'issue de l'événement, Monsieur le Maire a eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec Christian PRUDHOMME.

En savoir +



En attendant ce magnifique événement qui sera, pour notre ville, à la fois un honneur et une magnifique opportunité d'être vue par la France entière découvrez la vidéo du parcours.

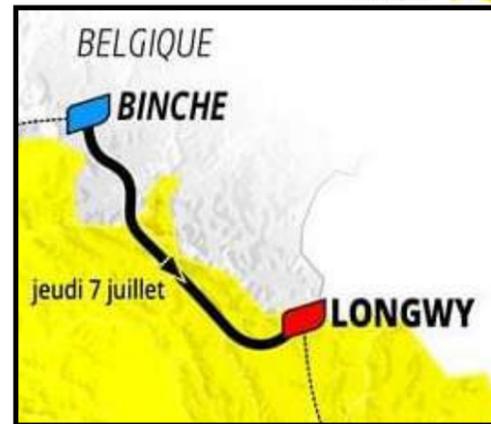
## Le Tour de France 2022 en quelques chiffres

3 328 km  
21 étapes  
4 pays : Danemark / Belgique / Suisse / France

Diffusion dans 190 pays  
100 chaînes dont 60 en direct  
150 millions de téléspectateurs en Europe

6 étapes de plaine  
7 étapes accidentées  
6 étapes de montagne  
2 étapes contre la montre

TOUR de France  
109<sup>e</sup> ÉDITION  
1<sup>er</sup> - 24 JUILLET 2022



## Une organisation rondement menée

Alors que le Tour de France est attendu d'ici quelques mois à Longwy, l'organisation de cette journée de fête a débuté il y a déjà plusieurs semaines. La Ville a d'abord reçu la visite de Stéphane BOURY, Directeur des arrivées du Tour de France, venu donner le « top départ » de l'organisation de l'étape d'arrivée le 7 juillet prochain dans la cité des Émaux et de Vauban.



Après avoir rencontré en mairie le Comité de Pilotage de la commune que préside le maire de Longwy Jean Marc FOURNEL pour un premier briefing, Stéphane BOURY a sillonné le parcours longovicien en compagnie de Serge BERNAT, adjoint aux sports, du Directeur des Services Techniques et le Chef de la Police Municipale. Une étape indispensable pour repérer les petits ajustements de sécurité qui permettront d'assurer l'intégrité physique des coureurs pour la fin de l'étape.

S'en est suivi la visite de la future salle de presse, qui se situera au Lycée Alfred Mézières, et accueillera quelque 250 journalistes du monde entier le 7 juillet prochain.

Enfin, le Directeur des arrivées du Tour a dirigé la première réunion plénière avec tous les partenaires de l'arrivée du Tour.

En savoir +



Jean-Marc FOURNEL, maire de Longwy, évoque l'arrivée du Tour de France à Longwy, le 7 juillet 2022.

## Le parcours définitivement validé

Quelques jours plus tard, Maxime LASSERRE, Chargé des Relations avec les Collectivités est venu détailler les conditions de communication et d'animations entourant l'arrivée de l'étape et les mois qui précèdent.

Invitées par Arnaud COCHET, Préfet de Meurthe-et-Moselle, les deux communes principalement concernées (Tomblaine et Longwy) ainsi que toutes celles traversées par les deux étapes lorraines, ont confirmé leur engagement d'accompagner la société ASO les 7 et 8 juillet prochains.

Après une présentation détaillée par les Commissaires Généraux du Tour, le Préfet a donc validé le parcours qui traversera la Meurthe-et-Moselle sur 86 kilomètres.

## La sensibilisation : un enjeu important

"Notre maison brûle et nous regardons ailleurs" ... Plus à Longwy ! Si l'importance cruciale des enjeux de protection environnementale n'est aujourd'hui plus à démontrer, encourager chacun dans le changement de ses habitudes pour créer un monde plus vert et plus vertueux reste un travail de chaque jour.

Conscientes que c'est aux générations qui fréquentent aujourd'hui nos écoles que nous léguerons la planète, Mounia DIOP, Conseillère déléguée à l'Action Environnementale et Emilie BUBEA, Conseillère déléguée à la Jeunesse, aidées par le Conseil Municipal des Enfants, ont lancé une grande opération participative de sensibilisation à la cause environnementale.

En mettant les enfants en position de créer et d'agir pour pousser leurs aînés à oeuvrer à travers des gestes simples pour la planète, cette opération ne sera pas qu'une nouvelle action de la municipalité en faveur de la protection de l'environnement : elle vise aussi à donner aux plus jeunes à la fois la volonté et le pouvoir d'agir, tout en faisant de l'exercice.



## Une mascotte... Et bien plus

Tout commence avec l'idée d'un concours de dessin. Son objectif ? Créer la mascotte du "Longwy environnemental", un Longwy responsable et conscient de son impact sur l'écosystème.

En donnant aux élèves des écoles la possibilité de s'exprimer librement sur ce thème, et en transformant la mascotte gagnante en symbole de l'engagement de la ville dans le développement durable - illustrant chaque nouvelle action et chaque message portant sur cette thématique - ce concours a permis aux jeunes d'attirer l'attention de leurs parents et des autres habitants sur la nécessité de continuer à agir.

Bien vite, l'engouement rencontré par ce concours a poussé les élèves à aller plus loin. En plus d'une mascotte, pourquoi ne pas proposer à celles et ceux souhaitant s'exprimer par les mots d'être entendus ? Ainsi, notre concours s'est vu enrichi de propositions de slogans pour accompagner les dessins.

En savoir +



**Arnaud Lamuré, auteur compositeur et fondateur du groupe "Les Pieds S'entêtent", a collaboré avec les enfants du conseil Municipal de Longwy. Ensemble ils ont créé une chanson, puis un clip vidéo sur le thème du gaspillage alimentaire.**

## Un très beau succès

Sur sept écoles primaires, publiques et privées, invitées à participer, quatre ont répondu présentes. En acceptant d'intégrer la création de mascottes et l'écriture des slogans au temps d'enseignement, les établissements ont saisi cette occasion pour mener une vraie réflexion sur la question de l'environnement avec leurs élèves.

Au final, ce sont 243 élèves qui ont participé à ce concours, chacun rendant un dessin, un slogan, ou parfois même les deux ! Après délibération au sein des classes puis dans les écoles, 11 dessins et 9 slogans ont finalement été présentés le 4 juin au jury composé à la fois d'élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants.

Bien entendu, des prix récompenseront les plus belles créations et ils seront en plus décorés de la mascotte et du slogan vainqueurs. La mascotte et le slogan vont se voir décliner en logo présent sur autocollants et panneaux à travers tout Longwy pour marquer chaque nouvelle étape du chemin de notre ville vers un avenir responsable.



## Le CME récompensé pour son engagement

C'est avec émotion que le Conseil municipal des Enfants a reçu, mercredi 1 décembre, le "prix de la solidarité" de la part de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

"Nous avons travaillé dans trois directions : l'environnement, la citoyenneté et la solidarité" a expliqué Neïla ELOUAD, maire du Conseil Municipal des Jeunes (CME), soulignant ensuite "la fierté de l'ensemble du CME de recevoir ce prix".

Parmi tous les dossiers reçus, le choix de l'Association Nationale s'est porté sur l'action menée par le CME de Longwy : dessiner une carte de vœux pour les personnes âgées de la commune en EPHAD ou Résidence Autonomie. Puis une petite délégation (crise sanitaire oblige) s'est rendue dans chaque établissement pour présenter leurs vœux 2021 aux résidents et leur remettre cette délicate attention signée par chacun d'entre eux.

Tour à tour, Emilie BUBEA, Conseillère déléguée à la Jeunesse, Jean-René MAJEWSKI, correspondant de l'Association pour le Pays Haut, Jean-Louis THIEBERT Président Départemental et le maire de Longwy Jean-Marc FOURNEL ont félicité le CME pour ce bel élan de solidarité et de générosité.

"Nous pouvons être fiers de cette jeunesse qui nous montre le meilleur d'elle-même" dira le premier magistrat.

Un chèque de 1000 € a permis, sur proposition du CME, l'achat d'une machine à écrire le braille pour Fawaz, élève déficient visuel scolarisé à l'école du Pulventeux, que le CME a été très heureux de lui remettre.

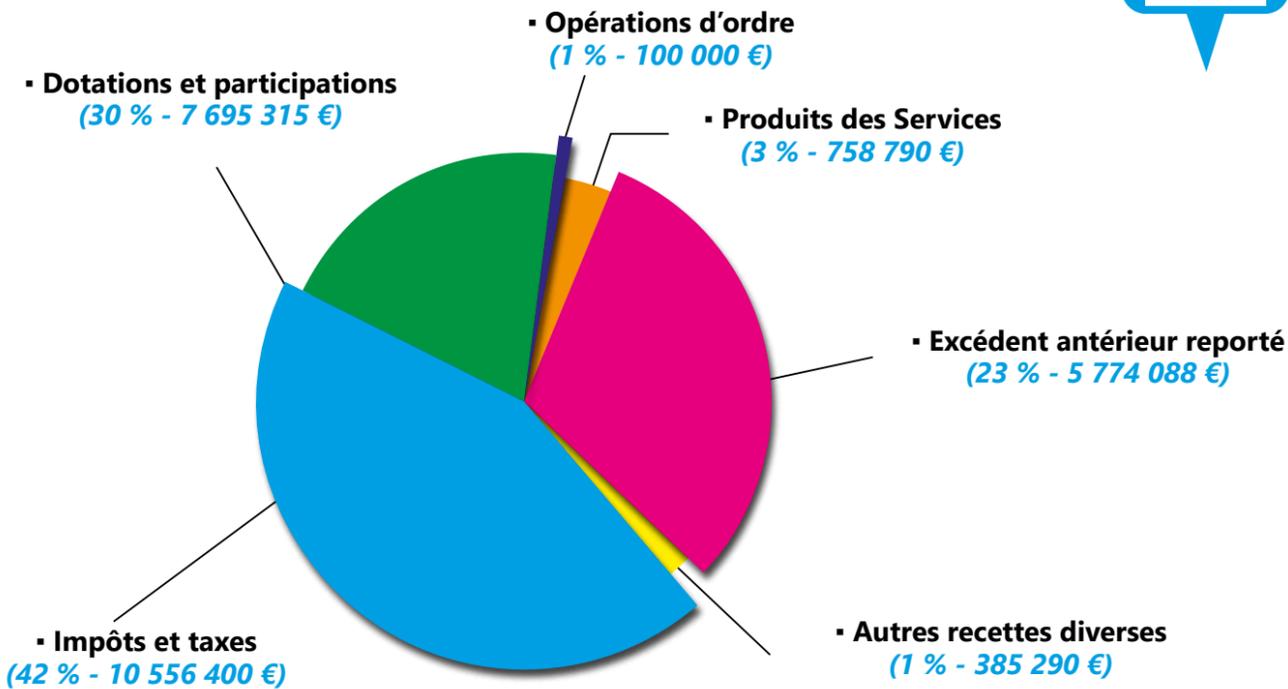


# BUDGET 2022 - LE FONCTIONNEMENT : 25 269 883 €

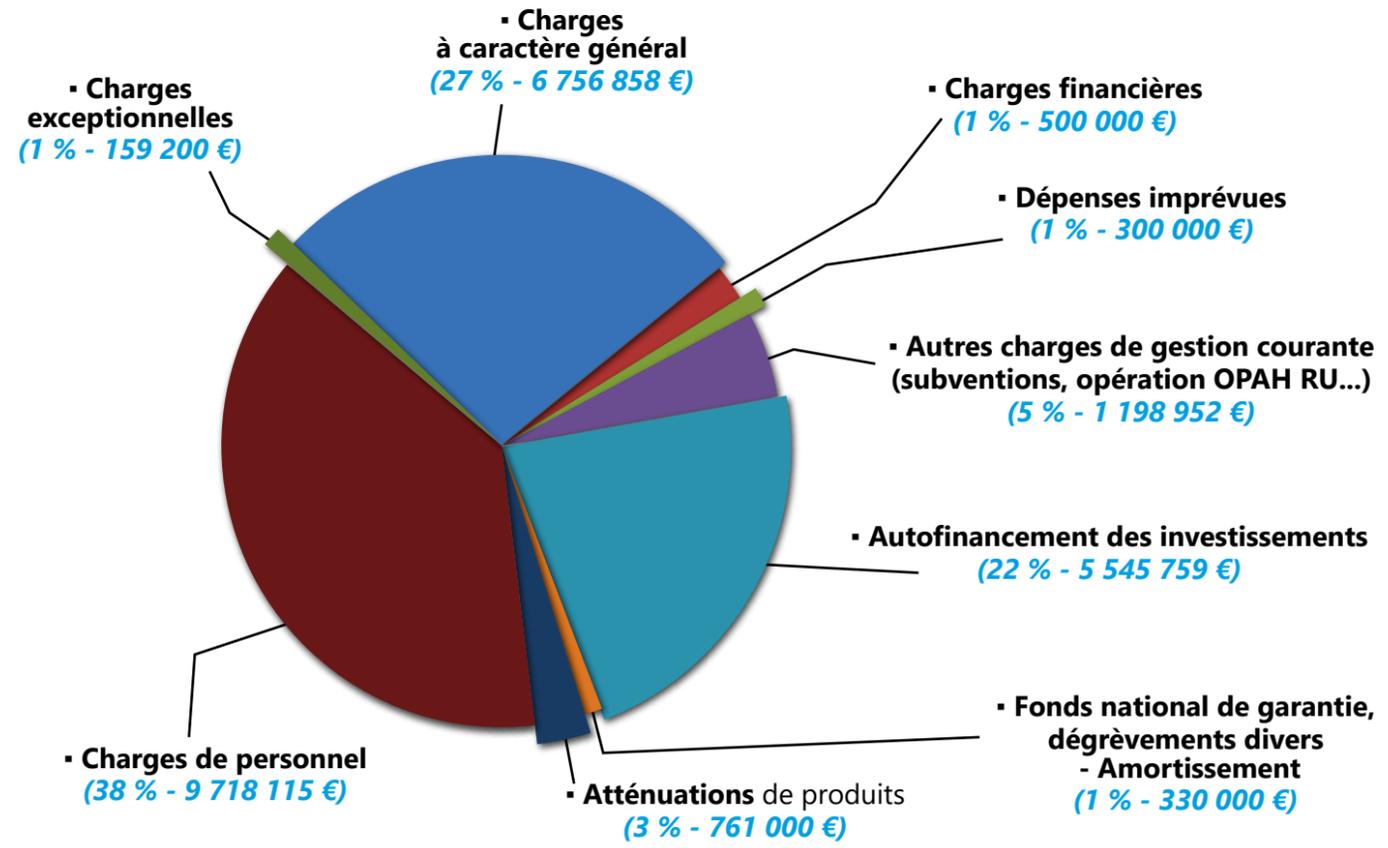
Lors du Conseil municipal du 27 janvier dernier, la Ville de Longwy a voté le Budget 2022, qui s'élève à 35 157 884 €. La section fonctionnement s'élève à 25,2 Millions d'euros. Il a été décidé que, pour la huitième année consécutive, il n'y aurait pas de hausse des impôts locaux.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées.

## Les recettes de fonctionnement : la prudence



## Les dépenses de fonctionnement : la maîtrise



## Ces dépenses de fonctionnement permettront notamment :



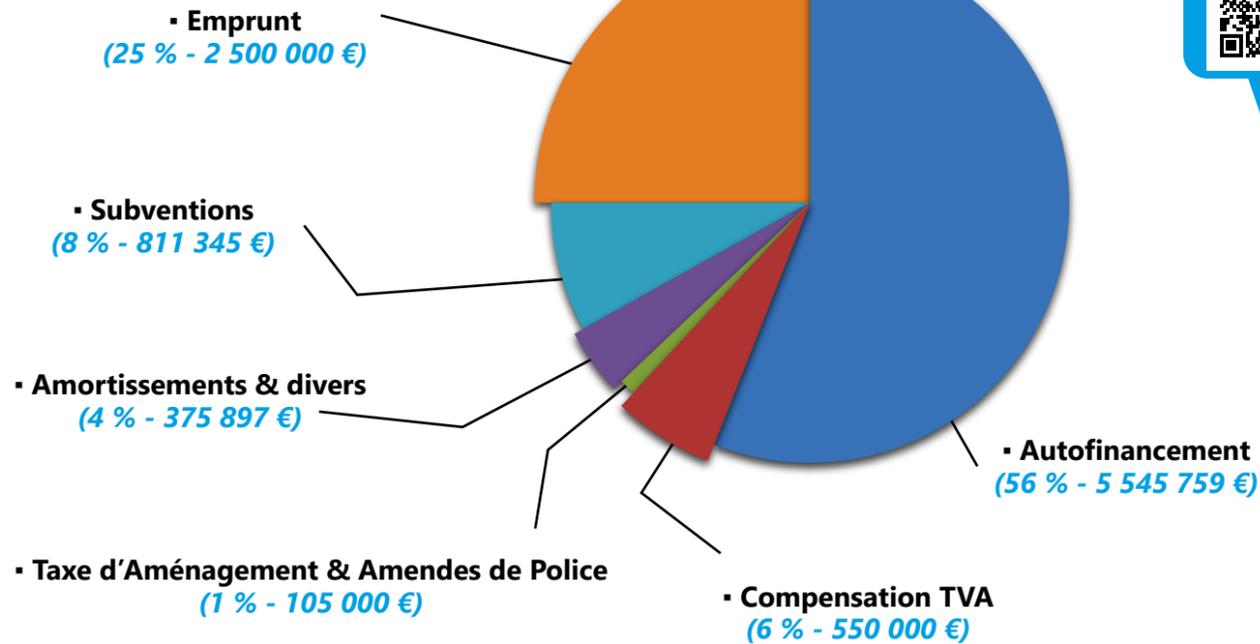
1. Centre de Loisirs ■ 2. Vac'Ados ■ 3. Carnaval Vénitien ■ 4. Nuit des Musées ■ 5. Arrivée du Tour de France ■ 6. Anim'City ■ 7. Les Nuits de Longwy ■ 8. Pique-Nique Santé ■ 9. Zic'en Terrasse ■ 10. Petit Train Touristique ■ 11. Tuk-Tuk ■ 12. Siestes musicales ■ 13. Cinéma en plein air ■ 14. Fête du sport ■ 15. Journées Européennes du Patrimoine ■ 16. Longwy Game Show ■ 17. Salon du Bien-Être ■ 18. Festival des Solidarités ■ 19. Saint-Nicolas ■ 20. Village du Père Noël

# BUDGET 2022 - L'INVESTISSEMENT : 9 888 001 €

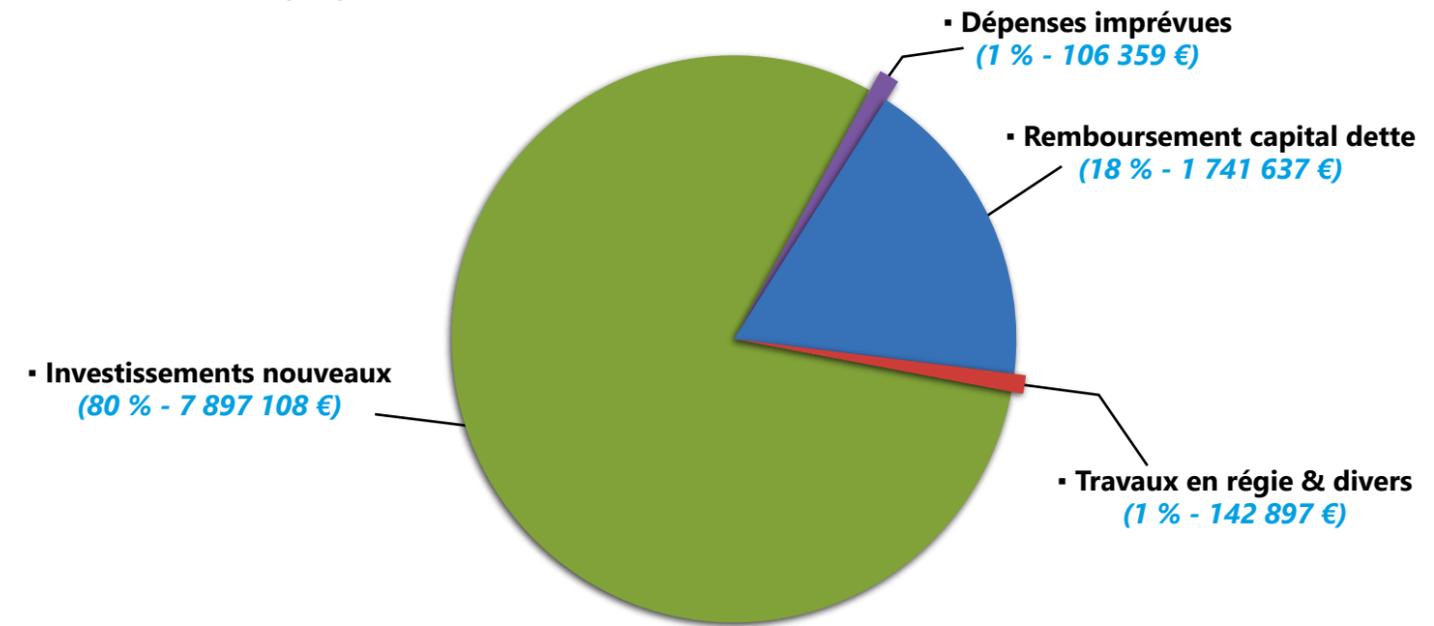
Lors du Conseil municipal du 27 janvier dernier, la Ville de Longwy a voté le Budget 2022, qui s'élève à 35 157 884 €. La section investissement s'élève à 9,8 Millions d'euros. Cette année, ce sont 8 millions d'investissements nouveaux qui seront réalisés. Ces investissements sont financés notamment par un autofinancement (épargne de la collectivité) qui s'élève à 5,5 millions d'euros. Un emprunt limité à 2,5 millions d'euros viendra abonder cette épargne.

Lors du Conseil municipal, il a été précisé que la capacité de remboursement de la totalité de la dette en capital était de 3 ans et 2 mois. Il n'est pas prévu de ventes de biens communaux cette année.

## Les recettes d'investissement



## Les dépenses d'investissement



## Les nouveaux investissements 2022



■ **DIVERS** : 1. Matériel pour les Services (352 355 €) • 2. Interventions diverses (266 300 €) • 3. Travaux dans les écoles (400 000 €) • 4. MJC Cités Merlin (82 600 €)

■ **LES ÉTUDES** : 5. Auditorium EML (25 000 €) • 6. Révision PLU, SPR (95 000 €) • 7. Hub des compétences (494 000 €) • 8. Église Sainte-Trinité (20 000 €)

■ **LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES** : 9. Verger partagé (Pulventeux) (75 000 €) • 10. Éclairage LED de tous les bâtiments communaux (15 000 €) • 11. Étude thermique de bâtiments communaux (30 000 €)

■ **LES AMÉNAGEMENTS URBAINS** : 12. Programme voirie (1 000 000 €) • 13. Accompagnement découverte Chiers (Parc des Récollets) (612 000 €) • 14. Démolition ancienne maison concierge Voltaire (25 000 €) • 15. Éclairage public (300 000 €)

■ **LES MONUMENTS HISTORIQUE** : 16. Débroussaillage des remparts (60 000 €) • 17. Aménagement poudrière (700 000 €) • 18. Étude poudrière et casemate en croix (120 000 €)

■ **SPORT** : 19. Vestiaires Plaine de Jeux (30 000 €) • 20. Vestiaires terrain synthétique (complément) (243 000 €) • 21. Tennis couverts (complément) (260 000 €) • 22. Salle Bassompierre (105 000 €)



### Le réservoir d'eau de la boulangerie militaire

Caché dans les sous-sols de la boulangerie militaire, ce lieu unique servait à stocker les réserves d'eau nécessaire à la fabrication du pain quotidien des militaires de la garnison de Longwy. La pression exercée par l'eau sur les murs est si importante que le bâtiment est équipé de contreforts pour la compenser et, si l'on venait à vider cette eau, il s'effondrerait sur lui-même.

## Une classe pensée pour les personnes à mobilité réduite

L'école de Pulventeux s'est vue dotée d'une nouvelle classe spécialement pensée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en fauteuil est aussi bien une question de société que d'égalité des chances et cette nouvelle classe est un pas important fait en ce sens.

Installée dans une salle du rez-de-chaussée avec des accès adaptés, la pièce qui accueille cette classe depuis la rentrée a été complètement remise à neuf pour l'occasion, plâtres et peintures inclus, en plus de s'être vue dotée de matériel scolaire bien évidemment indispensable. Des toilettes pensées pour les personnes en situation de handicap ont également été construites et installées à proximité directe de la salle.



## Redonner vie à la Gare de Longwy

Le soleil radieux a accompagné l'inauguration du Pôle d'Échange Multimodal Transfrontalier (PEM) devant la gare SNCF de Longwy samedi 20 novembre 2021.

Le Sous-Préfet de Briey Frédéric CARRE, le Président du Conseil Régional Grand Est Jean ROTTNER ainsi que Béatrice LELOUP, Directrice Régionale "Gares et Connexions", ont honoré de leur présence ce temps fort pour la ville de Longwy, entourés de nombreux élus et représentants d'associations d'usagers.

"Ce nouvel équipement n'est pas qu'un espace d'intermodalité. Il est d'abord le fruit d'une réflexion engagée en 2016 par Christian ECKERT avec nos amis luxembourgeois. Il est ensuite un enjeu urbain majeur pour la ville de Longwy dans le lien à réinventer entre la gare SNCF et la place Leclerc" a évoqué Jean-Marc FOURNEL.

Le premier magistrat a ensuite souligné que l'antenne du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) devrait prendre place au 1 septembre 2022 au sein de cette gare qui accueillera aussi d'autres activités économiques. La Directrice Régionale de la SNCF a salué le partenariat avec la ville sur la diversification de l'établissement ferroviaire dans le cadre du dispositif "1000 et une gare".

Le Président Jean ROTTNER, quant à lui, est revenu sur le thème de la mobilité "sujet difficile mais qui doit trouver des réponses concrètes pour nos concitoyens" ajoutant "la nécessité d'une réflexion globale plus large sur la recomposition de nos territoires. La Région Grand Est sera alors à vos côtés comme ici pour la réalisation du PEM".

En conclusion, le Sous-Préfet a salué "la vision portée sur le développement réfléchi de la ville de Longwy comme en témoigne l'inauguration de ce jour et le travail en profondeur avec le dispositif Cœur de Ville".



# URBANISME

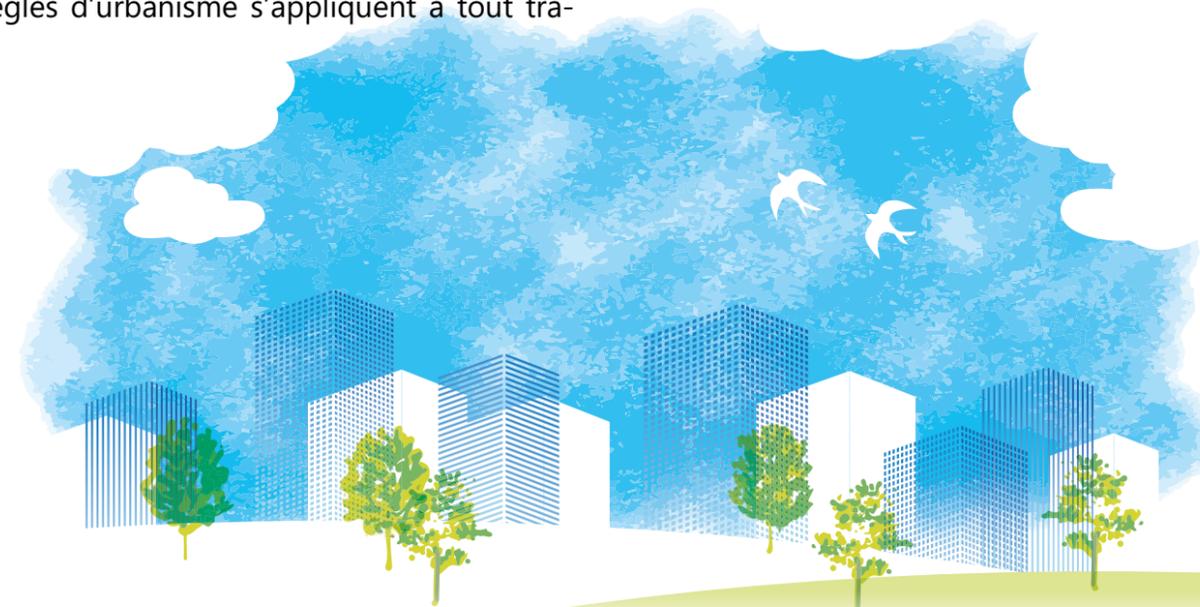
## PERMIS DE CONSTRUIRE

### Le service urbanisme

Le service urbanisme de la Mairie est à votre disposition pour la gestion de vos dossiers portant sur des travaux et aménagements pour vous guider dans la réalisation des démarches administratives obligatoires dans le cadre de ces projets. Tout projet de construction ou d'aménagement doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme dont la demande est traitée par le service urbanisme de la municipalité. Ces autorisations regroupent les permis de construire, les permis de démolir et les permis d'aménager ainsi que les déclarations préalables nécessaires aux travaux qui ne sont pas concernés par ces permis. Enfin, il est utile de garder à l'esprit que les règles d'urbanisme s'appliquent à tout travaux

### Le permis de construire

Le permis de construire est nécessaire pour toute construction nouvelle, même sans fondations, de plus de 20m<sup>2</sup> de surface au sol. Concernant les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Il vous sera également nécessaire si vous envisagez la construction d'une piscine couverte si la couverture fait plus de 1,80m de hauteur ou pour toute modification de façade ou intervention sur les structures porteuses d'un bâtiment existant.



### Le permis d'aménager

Le permis d'aménager concerne les aménagements réalisés sur un terrain, tels que la création d'un lotissement ou d'une aire de stationnement. Ce permis vous sera également nécessaire pour tout affouillement ou exhaussement du sol d'une profondeur ou hauteur excédant 2m et portant sur une superficie de 100m<sup>2</sup> ou plus.

### Le permis de démolir

Le permis de démolir doit être obtenu avant la démolition partielle ou totale d'une construction relevant d'une protection particulière ou située dans un secteur où ce permis est obligatoire. Lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite avec la demande de permis de construire ou d'aménager.

## Inauguration de la médiathèque Jean-Paul DURIEUX



La médiathèque de Longwy a été baptisée samedi 6 novembre. Elle porte désormais le nom de Jean-Paul DURIEUX. Réunis en extérieur autour de la fresque réalisée à cet effet, les amis du député-maire honoraire de Longwy étaient présents en nombre sous un soleil éclatant, mais par une température fraîche.

Dans son discours, Jean-Marc FOURNEL a évoqué "le plaisir et le bonheur de se retrouver, avec émotion, autour de Jean-Paul, une silhouette qui nous manque et un prénom que nous prononçons fraternellement et respectueusement". Et d'ajouter "ce nom, fusionnellement inscrit sur le mur de cette médiathèque, ne peut se résumer à la seule reconnaissance de cette réalisation dont Jean-Paul a été l'instigateur. Tout au contraire, ce nom, ornant désormais fièrement le fronton de cet équipement culturel, symbolise 65 années d'engagement au service de notre territoire et de ses habitants".

Le premier magistrat a également souligné la volonté constante de Jean-Paul DURIEUX de promouvoir la culture comme facteur d'émancipation personnelle, d'élévation de l'esprit et d'attractivité de la commune.

En savoir +



## Une conseillère pour lutter contre la fracture numérique

Maëva FANCELLU, nouvelle conseillère numérique de la commune aura pour mission de venir en aide aux commerçants de centre-ville de la commune afin de les conseiller dans la stratégie numérique à développer pour leur enseigne, en lien avec les applications « BOUTIC » et « Longwy City Contact ».



D'autre part, elle devra démocratiser l'usage du numérique envers les habitants de Longwy qui en ont le besoin par un partenariat avec le CCAS de la commune.

Maëva fait partie des 50 conseillers recrutés au niveau du département, qui ont pour mission de lutter contre cette fracture numérique. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance mis en place par l'État.

## Décoration et arrivées

Beaucoup de monde était réuni mardi 9 novembre dans la cour de l'Hôtel de Police d'Agglomération pour deux temps forts :

- la remise de médailles (échelon or et argent) de la Police Nationale à plusieurs agents dont Laurent BICH, Commandant honoraire, pour 35 années de « bons et loyaux » services. Laurent BICH est aujourd'hui Directeur du Pôle « Prévention - Sécurité - Tranquillité Publique » de la ville de Longwy,

- l'arrivée de 14 « sorties d'école » venant renforcer l'effectif, toujours en deçà du nombre requis, des fonctionnaires de sécurité du territoire.

Le Maire de Longwy a tenu à féliciter Laurent BICH et les quatre récipiendaires qui l'accompagnaient et a souhaité la bienvenue aux nouvelles recrues espérant « vous voir rester le plus longtemps possible sur notre territoire ».



## Recensement de la population

Dans le courant de cette année 2022, un agent recenseur, recruté par la Municipalité se présentera chez vous. Il vous remettra vos identifiants afin que vous puissiez répondre à un questionnaire en ligne. Les personnes ne pouvant pas répondre via Internet pourront toujours transmettre leur réponse via un formulaire papier qui leur sera distribué par le recenseur lors de sa visite. Il conviendra alors d'un rendez-vous pour venir le récupérer.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, conditions de logement etc. La connaissance de ces différentes statistiques permet de définir les politiques publiques et nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux etc.) et de déterminer les moyens de transports à développer.

Plus d'information disponibles sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) ou bien

 sur la page Recensement de la population française

## Élections : Pensez à vérifier votre inscription sur la liste électorale

Pour cela plusieurs choix s'offrent à vous : Allez sur le site : <https://bit.ly/3npg7w6>

Contactez l'accueil de la Mairie : [accueil@mairie-longwy.fr](mailto:accueil@mairie-longwy.fr) ou 03.82.44.54.00



En cas de déménagement dans la commune, merci de bien vouloir nous adresser le CERFA 12669\*02 complété, accompagné d'une copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de consommation électrique, gaz, quittance de loyer ou avis d'imposition).

L'accueil se tient à votre disposition pour tout renseignement.

## Dématérialisation partielle des procurations

Le ministère de l'Intérieur propose désormais une procédure partiellement dématérialisée d'établissement des procurations. Intitulée « Maprocuration », cette procédure se veut complémentaire de la procédure papier d'établissement des procurations de vote.

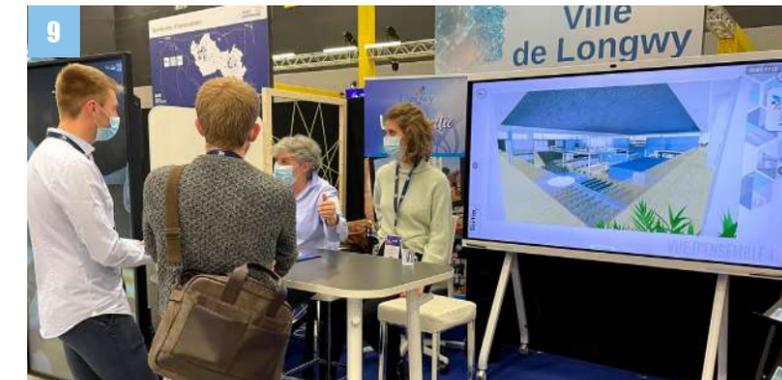
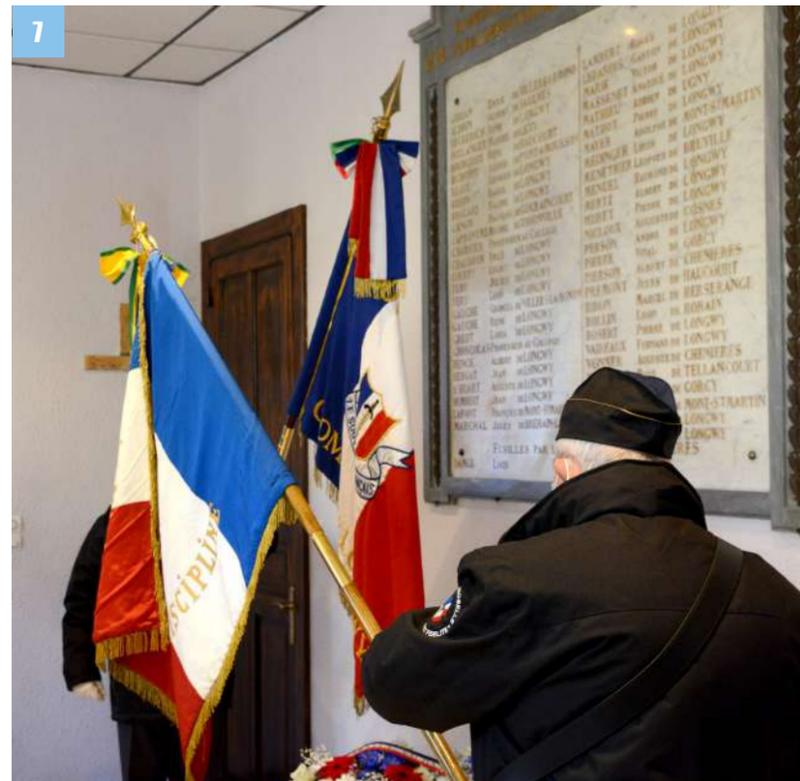
Diminuer grandement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote. Les électeurs pourront désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis leur ordinateur ou smartphone.

### ► Comment ça marche ?

1. L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être identifié via FranceConnect. La validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.
2. Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité afin de faire valider son identité.
3. Une fois sa demande de procuration validée par la Mairie, le mandant reçoit un courriel justifiant cette validation.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)





■ 1 - Les Rockeurs ont du Coeur 18/12/2021 ■ 2 - Rencontre/débat avec Marika BRET 01/01/2021 ■ 3 - Lecture Musicale 28/11/2021 ■ 4 - Village du Père-Noël 20/12/2021 ■ 5 - Saint-Nicolas 05/12/2021 ■ 6 - Concert de Noël 12/12/2021 ■ 7 - Cérémonie du 11 novembre 11/11/2021 ■ 8 - Jubilaire 28/11/2021 ■ 9 - Stand Ville de Longwy au salon 360 Grand Est 07/12/2021 ■ 10 - Basket City # 54 24/11/2021



## Aidez nous à mieux répondre à vos attentes sociales !

Durant la crise sanitaire, le CCAS s'est montré très présent pour aider les plus vulnérables et proposer de nouveaux services comme les courses livrées à domicile et l'accompagnement vers la vaccination.

Dans le cadre des activités proposées aux seniors, le CCAS souhaite mettre en place un comité des sages. Les aînés sont donc invités à donner leur avis et faire part de leurs attentes.

Cette instance consultative sera chargée d'identifier vos attentes et de réfléchir à la manière de satisfaire au mieux les besoins exprimés.

Débattre des enjeux sociaux locaux, proposer des actions pour lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie, développer le lien intergénérationnel figurent parmi les thèmes de cette réflexion.

Votre participation est la bienvenue. Soyez acteur !

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS :

03 82 44 54 30 ou [ccas@mairie-longwy.fr](mailto:ccas@mairie-longwy.fr)  
(préciser vos nom, prénoms, date de naissance, adresse et numéro de téléphone).

## Aider les plus démunis



Le CCAS propose, sous conditions, différentes aides sociales aux habitants précaires de Longwy :

- aide alimentaire en complément de la mission des associations caritatives (Restos du coeur, Croix rouge).
- aide à la dépense d'eau et d'énergie (gaz, électricité) en complément des dispositifs existants (chèque énergie de l'État).

Par ailleurs, le CCAS est partenaire de NOVAMUT qui propose une mutuelle communale.

D'autres aides existent. Renseignez-vous auprès du CCAS.

## Des actions collectives toute l'année !

Dans le strict respect des mesures sanitaires du moment, le CCAS organise différentes activités et animations pour les seniors. Au programme cette année : des ateliers cuisine, des ateliers intergénérationnels, des ateliers de prise en main des tablettes numériques, des ateliers pour apprendre à préparer soi-même ses produits d'entretien ou encore des jeux d'adresse et de mémoire.

Inscrivez-vous vite ! Le nombre de places est limité. A noter que les personnes ayant été vaccinées définitivement seront prioritaires.



## Création d'un Groupement Local de Traitement de la Délinquance

Ce Groupement Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) va permettre, entre autres, une meilleure réactivité face à la réponse à apporter aux incivilités rencontrées.



Cette instance, volontairement restreinte, s'est réunie pour la première fois mercredi 8 décembre au Centre Social Blanche Haye, son secteur d'intervention spécifique en présence Madame le Procureur de la République de Briey Catherine GALEN, Aux côtés de la Justice, plusieurs partenaires dont la Police Nationale et la Ville de Longwy.

Cette première réunion a permis de faire un point complet de la situation du quartier Voltaire. Et d'évoquer des situations nécessitant l'intervention des forces de l'ordre et la réponse judiciaire, mais également le travail de tous les instants envers les familles en difficulté.

## Une motion pour l'hôpital d'agglomération

Lors du Conseil municipal de la Ville de Longwy du 16 décembre dernier, les élus ont adopté, à l'unanimité, une motion pour soutenir l'hôpital d'agglomération.

Face à la situation catastrophique pour le secteur de l'hôpital public et des établissements médicaux sociaux, le Gouvernement a décidé d'un plan "Séjour de la Santé" visant à la revalorisation des salaires des personnels, à la reprise d'une partie de la dette de certains établissements et au soutien à l'investissement.

Par ailleurs, l'Agence Régionale de Santé dispose d'une enveloppe de 2 milliards d'euros pour le Grand Est. Pourtant, alors que l'hôpital de Briey s'est vu doté d'une enveloppe de 27 millions d'euros, l'hôpital d'Agglomération de Longwy n'apparaît pas dans la liste des établissements bénéficiaires, alors qu'au sein du même groupe SOS santé, l'hôpital de Saint-Avold a pu bénéficier de 2 millions d'euros.

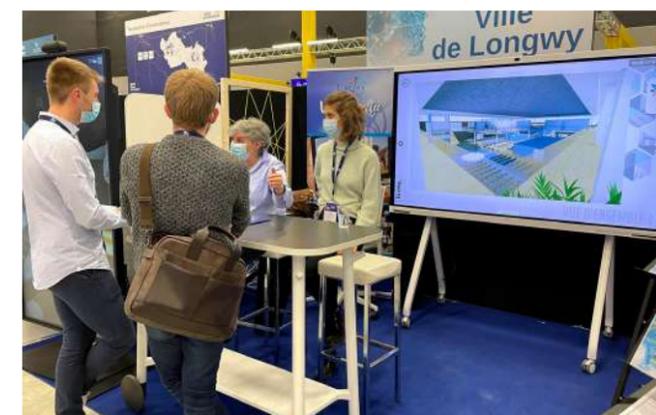
Aussi, les élus du Conseil municipal de Longwy, à travers cette motion, ont demandé à connaître la stratégie de l'ARS pour notre bassin, à connaître le projet d'établissement du groupe SOS Santé pour notre hôpital d'Agglomération et à débattre avec les élus du territoire soucieux de préserver les services publics déjà fortement malmenés sur le Pays Haut.

## Promouvoir le Hub des compétences

Mardi 7 décembre, la Ville de Longwy était présente au salon "360 Grand Est" à Strasbourg consacré à l'innovation entrepreneuriale. Objectif : présenter le projet du Hub des Compétences auprès des jeunes créateurs venus nombreux sur le stand de la ville de Longwy afin d'obtenir toutes les précisions sur ce dossier.

Autre moment fort : le maire de Longwy Jean-Marc FOURNEL est intervenu lors d'une table ronde consacrée "aux mutations des organisations du travail" par le prisme du projet longovicien.

Rencontres avec les acteurs du monde de l'économie et de l'innovation, partages d'expériences avec les élus d'autres collectivités du Grand Est, échanges avec les représentants des Administrations (ADEME, Banque des Territoires...), voilà un moment important et fructueux pour la Ville de Longwy.



L'immobilier flambe à Longwy comme dans toute l'agglomération. Hélas, aucune mesure sérieuse n'est prise par la ville comme par l'agglomération pour faciliter l'accès à la propriété aux primo-accédants.

Conséquence : l'offre se raréfie, les loyers augmentent à une vitesse vertigineuse et l'espoir de devenir propriétaire se réduit pour les familles candidates à l'accès à la propriété. Pourtant, à Longwy, on attend l'hypothétique quartier gare Senelle, maintes fois annoncé, ou la reconquête de la friche Didier située au quartier Jeanne d'Arc.

Au niveau du Grand Longwy, l'opportunité d'urbaniser la partie de la zone de Mexy située contre le front bâti d'Haucourt Saint-Charles aurait permis de libérer des parcelles à bâtir à un prix raisonnable et surtout de préserver les finances exsangues de l'intercommunalité, dont l'absence de stratégie de développement économique saute aux yeux. Au lieu de cela, on brade cette zone, qui a coûté 8,5 millions, pour 2,5 millions. Cela, pour un projet contesté de spéculation immobilière. N'oublions pas la première décision de la majorité à l'intercommunalité qui fut d'augmenter les indemnités des élus pour la « bagatelle » somme de 800.000 euros sur la durée du mandat. L'équivalent d'un Dojo neuf, d'une école de musique ou d'un Institut des Langues...

De plus, comme précédemment annoncé, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) s'apprête à doubler, pénalisant injustement les plus modestes, car tous les ménages paieront cette taxe, quel que soit le revenu.

Et comme si cela ne suffisait pas, le président De Carli, qui n'est pas celui qu'il prétend être et dont la face cachée n'en finit plus de surprendre, s'apprête à instituer une nouvelle taxe dite "Gemapi" à l'heure où la taxe d'habitation est définitivement supprimée par le gouvernement.

Enfin, que dire de la conception et de l'organisation du Centre aquatique Osmose qui présente déjà des signes de vétusté quelques mois après son ouverture et dont l'attractivité n'est pas avérée ?

**Edouard Jacque**  
Pour le groupe "Faire Ensemble"

### Construction de logements sociaux sur le site de l'ancien "Cinéma des familles" : l'exemple d'une politique à contre-sens des intérêts des longoviciens

En lieu et place de l'ancien « Cinéma des familles » rue de Metz, JM FOURNEL a souhaité l'implantation de logements sociaux.

#### Pourquoi vouloir, à tout prix, reconstruire à cet endroit ?

Le Maire de LONGWY fait une nouvelle erreur.

En effet, l'urbanisation de la ville n'est pas contrôlée et les zones vertes ne sont pas assez privilégiées, au moment où tout devrait être fait pour limiter

l'artificialisation et favoriser la renaturation, notamment face aux évolutions climatiques (l'impressionnante crue de la Chiers en juillet dernier nous l'a pourtant rappelé !).

Je l'ai répété durant la campagne des municipales : **la course au nombre d'habitant n'est pas une fin en soi**.

L'essentiel n'est pas que Longwy compte plus d'habitants, mais que ses habitants s'y sentent bien. **Ce qui importe, c'est le bien vivre à Longwy.**

Et, à ce sujet, tout conduisait à... ne pas reconstruire en lieu et place du « Cinéma des familles ».

**Il fallait laisser cet espace libre**, avec la vue naturelle sur la vallée de la Chiers, et y faire un point de stationnement pour les riverains du quartier Jeanne d'Arc, qui manque cruellement de parking. Plus de places pour les habitants, plus de luminosité, un paysage verdoyant en perspective, une solution de parking pour les commerces riverains, la non reconstruction n'avait que des avantages !

Avec les élus du Rassemblement pour l'Avenir de Longwy, nous sommes – **seuls** – opposé à l'adoption de ce point au Conseil municipal.

Signalons aussi que ce sont encore les bailleurs sociaux qui sont choisis par la majorité, délaissant comme à l'habitude le privé alors que notre commune subit plus que jamais le déséquilibre édifiant en matière de logement.

**Jouant pleinement notre rôle d'opposition, nous avons dit NON à ce choix de la majorité qui est une énième occasion manquée pour notre ville et l'exemple d'une politique à contre-sens des intérêts des longoviciens.**

**Mathieu SERVAGI**  
et les élus du RAL

En 2021, nous avons connu une année un peu moins difficile mais toujours grevée par la pandémie.

Pour 2022, nous adressons à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de santé, avant tout, mais aussi de bonheur.

Lors du conseil municipal du 29 juin 2021, l'équipe majoritaire nous a présenté la révision du Plan Local d'Urbanisme en vue de répondre aux nouveaux enjeux, notamment environnementaux, et de favoriser la réflexion sur les conditions de développement urbain maîtrisé à moyen et long terme. Dont acte.

Cependant, nous ne pouvons que regretter, et nous l'avons déjà et souvent dit, la non-mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Il permettrait de rassembler les moyens et les compétences sur un territoire plus vaste, et ainsi de développer une approche plus concertée, en créant plus de solidarité dans la Communauté d'Agglomération.

Ce n'est pas le cas actuellement au niveau municipal, puisque l'urbanisme de court terme ou de mandat prime sur la réflexion à long terme et l'urbanisme de projet.

De plus, si le P.L.U.I. figure dans notre programme, c'est bien parce que nous croyons fortement que cet outil stratégique doit servir au bien de tous.

Par conséquent, exprimez-vous en saisissant les modalités de concertation existantes !

Pour 2022, nous aurions souhaité la mise en place d'un budget participatif car il montre tout l'intérêt de poser des choix collectifs sur l'utilisation de l'argent public.

Le budget annoncé suite au débat d'orientation budgétaire apparaît de nouveau comme un copié-collé du précédent.

En dehors de la découverte de la Chiers, imposée par l'État dans le cadre de la prévention des risques d'inondation, les mêmes projets nous sont resservis année après année.

Et nous pouvons, en particulier, poser la question de l'avancement des projets suivants : démolition de l'ancienne maison paroissiale (prévue au 1er semestre 2019), transfert du musée des Émaux et faïences au cœur de la ville basse (prévu au 2ème semestre 2020, reporté à 2023 ?).

**"Longwy, une Gauche solidaire, citoyenne et écologiste"**  
**Marco AGOSTINI**  
et **Chantal CAULÉ**



## Bienvenus au monde



EGORCHEV Leon 08/10/2021  
LIENARD MZOUGHU Malycia 09/10/2021  
PLLANA Kaon 15/10/2021  
AKSAS Kamila 16/10/2021  
KALOUL Safwane 16/10/2021  
DIALLO Ibrahim Christian 18/10/2021  
BOUCHAREB Imene 21/10/2021  
BONI CHEVILLON Olivia Michelle Brigitte 22/10/2021  
DE POLTORASKY THIRY Elias 26/10/2021  
DJIED Anas, Adam 26/10/2021  
COLINS OMORGBE Iyenom 29/10/2021  
BEN AMOR Makine 30/10/2021  
CIPRIANO Elio 02/11/2021  
KÉBIR Illan Hugo Salah Brahim 05/11/2021  
SANTOS SILVA DAVID 05/11/2021  
TALMAT Yuna Lina 10/11/2021  
YACIF EL JNIOUNI Jannat 10/11/2021  
BENSAAD Maïssa 14/11/2021  
BOIDIN LAURENT Kylian Daniel André Alain Robert 15/11/2021  
HADDAD Jannah 16/11/2021  
ROTHÄRMEL Allie 28/11/2021  
ERDURAN Adem 03/12/2021  
JACQUOT Emyl, Benjamin 07/12/2021  
DIENG Babacar 10/12/2021  
LE PIN Deeklan, Kyllian, Yvonnick, Jean-Claude 10/12/2021  
DIA RODRIGUES SEMEDO Ilyas 12/12/2021  
EL GHAFLOU Feras 12/12/2021  
NDIAYE SEYE Mame Diarra 12/11/2021  
MESQUITA INNOCENT Dylan, Kelechi 14/12/2021  
CHUIJOKE Chibunna, Humphrey 18/12/2021  
BIZZARO Léna 19/12/2021  
BELAÏD Christophe Marcel Jérôme 22/12/2021  
DENIS Gaïa 27/12/2021  
ZOUHIR Tariq 29/12/2021



## Ils nous ont quittés

BERNARDES LOBO Susana Cristina 04/10/2021  
KINSINGER Arlette Chantal 04/10/2021  
FERRANDIS Pierre Marcel Marie Patrick 04/10/2021  
CEDRINI Sinaïda 05/10/2021  
D'AMBROSIO René Isidore 05/10/2021  
MOZZATI Marie-Jeanne 06/10/2021  
LUX Christelle, Simone 07/10/2021  
TRIPODO Pietro 09/10/2021  
REVÉMONT Yves 12/10/2021  
HANSEN Jean-Pierre 14/10/2021  
DIDIER Pierre René Jean 16/10/2021  
AZZAZÈNE Abdelkader 22/10/2021  
LECLER Magali Eléonore 22/10/2021  
DENIS Lionel 23/10/2021  
SALVI Maria Raffaella 24/10/2021  
LOCHERON James Joseph 28/10/2021  
GAROUCHE Larbi 29/10/2021  
COLNOT Gérard Albert 31/10/2021  
TRESSON Michel Gilbert 02/11/2021  
BOUVERET Raymond Roger 03/11/2021  
ROUET Elie Jules Arthur 06/11/2021  
GOURIER Andrée Marie Jeanne 08/11/2021  
METTIER Pascale Jean Marie Gabrielle 09/11/2021  
NASTASI Dominique 09/11/2021  
SCHILTZ Michel Yvan Lucien 10/11/2021  
TOMMASINI Mario 10/11/2021  
DRIQUERT Bernard Marcel 12/11/2021  
LECOMTE Gérard 12/11/2021  
LOPES CARRAGOSO Antonio 13/11/2021  
MEUNIER Raymonde Marguerite Marie 19/11/2021  
LAMRI Eyoub 20/11/2021  
FLÈCHE Simone 25/11/2021  
PRIMERANO Giorgio 03/12/2021  
BLANCHET Clotilde 04/12/2021  
GARGAMELLI Odile 05/12/2021  
MARGUERITAT André Georges 05/12/2021  
OSMANOVIC Besim 06/12/2021  
BASSO Florio 06/12/2021  
OCHIAGHA Samuel 08/12/2021  
PILATO Claudette 12/12/2021  
WARNIMONT Pierre Joseph 13/12/2021  
RICHELET Josiane Marie Hanriette 14/12/2021  
PRIMAULT Yves François 15/12/2021  
BROLI Gaston Marcel 17/12/2021  
THIRY Jean-Claude 17/12/2021  
MARCONI Emile Virgilio 18/12/2021  
BLANCHARD Gilbert Lucien Paul 19/12/2021  
CHRISTOPHE Ghislaine Hélène Louise 20/12/2021  
ZAIM Brahim 20/12/2021  
NOËL Lydie Marguerite Reine Sylvie 22/12/2021  
BARCELLA Patrick Antoine Michel 23/12/2021  
GRITTI Antonio 23/12/2021  
DIDIER Léon Marie Alphonse 25/12/2021  
SCHILTZ Eddy Eric Jean 29/12/2021

## Ils se sont unis



KENSOUSSE Driss et BENAMEUR Kenza Océane 02/10/2021  
HALLEUX Stéphane Paul Denis et SCHILTZ Céline Laurence 15/10/2021  
Lucienne  
BOUCHENTOUF Djamel et BOUARABA Ghali 23/10/2021  
BARBERINI Vincent et GALLEY Sabrina Sabine Sonia 13/11/2021  
PEREIRA DA SILVA RIBEIRO Steven André et OMNES Sandrine 25/11/2021

## Numéros d'urgence

Samu : **15** ■ Police/Gendarmerie : **17** ■ Pompiers : **18** ■ Numéro d'appel d'urgence européen : **112** ■ Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114** (Fax ou SMS) ■ Pharmacie de garde : **32 37** ■ Enfance mal-traitée : **119** ■ Croix-Rouge écoute : **0 800 858 858**

# L'agenda

des manifestations  
à venir.....

En savoir +



Journée internationale  
des droits des femmes  
8 mars



Mars bleu/Câlon tour  
13 mars



Printemps des poètes  
du 14 au 24 mars



Dictée du Tour  
25 mars



Carnaval Vénitien  
du 1<sup>er</sup> au 3 avril



Foire de Pâques  
du 16 avril au 1<sup>er</sup> mai



Objectif Pâques  
17 avril



Nettoyage de Printemps  
18 et 21 mai



Les fanfaronnades  
du 19 au 22 mai

\* En raison de la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19, les dates de certaines manifestations risquent de subir des modifications. Elles feront l'objet, le moment venu, d'une communication appropriée. Merci de votre compréhension.